

FORMATION DROIT DU TRAVAIL

Le Département de Formation Continue de l'ESTES propose des cycles de formation en droit du travail pour les cadres du secteur social ou médico-social.

Cette formation peut compléter une démarche VAE CAFDES.

OBJECTIFS

- Connaître les fondamentaux du droit du travail et pouvoir les appliquer
- Permettre d'identifier et de faire respecter les obligations et responsabilités réciproques
- Pouvoir gérer les problématiques juridiques les plus fréquentes et identifier les questions les plus sensibles pour les orienter vers les services et les professionnels spécialisés

PUBLIC

Chefs de service, coordonnateurs et responsables ou futurs responsables de structure du champ social ou médico-social souhaitant acquérir des compétences en matière de droit du travail.

CONTENU

Les fondamentaux en droit du travail et exercice d'une fonction de Responsable

- Les bases du droit du travail
- Les relations individuelles du travail
- Les relations collectives du travail
- Le droit du travail appliqué au champ médico-social
- La gestion des risques en matière de droit du travail
- Le Droit de la responsabilité du dirigeant

DURÉE

- 49 heures organisées en 7 journées de formation.

Responsable de la formation :

Frédérique LOUTREL

Secrétariat :

Patricia MILLET

T. +33 (0)3 88 21 19 97

Courriel : patricia.millet@estes.fr

PROGRAMME
DISPONIBLE SUR
www.estes.fr
OU SUR DEMANDE